

Yverdon-les-Bains

K₄

«Croc' bitume» remplace le béton par des prairies fleuries

L'action «Croc'bitume» a pour but de remplacer, partout où cela est possible, le revêtement imperméable par un sol filtrant, favorable à l'installation de plantes des milieux pauvres en eau. Ilots routiers, carrefours giratoires et bords de route sont dévêtus de leur bitume, puis recouverts d'un mélange de terreau pour toits plats et ensemencés avec une végétation adaptée. Cela permet l'infiltration de l'eau pluviale et la diminution des tâches d'entretien, en particulier de désherbage.

Bénéfice pour la biodiversité et le paysage

Les îlots de verdure situés au cœur de l'espace bâti offrent des conditions particulières qui peuvent se révéler favorables à certaines plantes et animaux. Ainsi, la température y est généralement supérieure de 2 à 3°C à celle des régions rurales environnantes. Cela permet une période de floraison plus étendue et favorise les espèces thermophiles. D'autres espèces bénéficient de la faible présence de prédateurs.

Ainsi, l'action «Croc'bitume» contribue à augmenter la biodiversité en ville, tout en offrant un refuge à des espèces rares voire menacées.

Mise en œuvre

Suite à l'interdiction des herbicides sur la voirie, le Service des travaux et de l'environnement d'Yverdon-les-Bains a dû faire face à un surcroît de travail, engendré par le passage au désherbage manuel. C'est à ce moment-là qu'a été lancée l'action «Croc'bitume», qui se poursuit depuis 2009 au rythme de 2 à 3 sites par année.

La procédure est la suivante: la couche imperméable (béton ou bitume) est retirée, mettant à nu l'assise constituée généralement de tout-venant. Dans la plupart des cas ce matériau est suffisamment perméable pour permettre l'infiltration de l'eau de pluie. On y ajoute une couche de mélange de terreau pour toits plats, ensemencé avec une végétation adaptée. Un apport de boutures de Sedum en complément est systématiquement réalisé.

Une partie des projets a été réalisée dans le cadre de l'action sol+, initiée par l'Union suisse des services des parcs et promenades pour l'année de la biodiversité.

«L'action «Croc'bitume» a pour but de remplacer, partout où cela est possible, le revêtement imperméable par un sol filtrant, favorable à l'installation des plantes des milieux pauvres en eau.»



Frédéric Oberli

Résultats et suivi

L'entretien de ces surfaces ne nécessite le plus souvent que 2 passages par an, essentiellement pour des tâches de nettoyage.

De plus, la fauche a lieu pendant la période creuse (février), ce qui libère du personnel pendant la saison de végétation. Une attention particulière est portée sur la présence de plantes à problème pendant la saison (liste noire, chardons etc.).

Actuellement, 10 sites ont été transformés ce qui correspond à une surface de 900m². Il n'y a pour l'instant pas de suivi des aspects biologiques.

Coûts et financements

Budget communal du service des travaux et de l'environnement

Lieu

Ch. Des Thermes, Sallaz, Isles, Gleyres, Ancien Stand, Quai des Ateliers, Curtil Maillet, Mtoulins, Verdan, Neuchâtel-Grandson.

Les nouveaux projets sont réalisés en fonction du développement de la ville et des demandes.

Réalisation (date de mise en œuvre)

À partir de 2009 avec un rythme de 3 à 4 sites par an.

Contact & Informations

*Monsieur Gilbert Bossy, Chef-jardinier,
Rue de l'Industrie 32 CH-1401 Yverdon-les-Bains
Tél. : 024 423 60 70
M. : gib@ylb.ch*

Projets comparables connus

La mise en place de prairies ou talus fleuris dans l'idée de réduire les tâches d'entretien est une pratique qui date de quelques années déjà, notamment dans les villes de Neuchâtel et de Lausanne.